

2025 PRIX ATLAS DES LYCÉENS

Prix ATLAS des lycéens – concours de traduction littéraire

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Édition 2025

Organisé par l'Association pour la promotion de la traduction littéraire (ATLAS), le *Prix ATLAS des lycéens* est un concours de traduction littéraire qui vise à familiariser les participants avec l'art de la traduction littéraire.

Depuis 1999, le *Prix ATLAS des lycéens* (appelé ATLAS-Junior jusqu'en 2018) récompense chaque année des lycéens de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la meilleure traduction littéraire d'un texte original en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien et provençal.

Date et lieux du concours

L'édition 2025 du *Prix ATLAS des lycéens* se déroulera le samedi 1er février 2025 de 14h à 18h.

Les lycéens pourront concourir dans l'un des sept lieux partenaires du concours :

- L'Espace Van Gogh à Arles (13)
- La médiathèque du 15/9 à Briançon (05)
- La médiathèque Noailles à Cannes (06)
- La médiathèque La Durance à Cavailon (84)
- La médiathèque François Mitterrand à Digne-les-Bains (04)
- La médiathèque Chalucet à Toulon (83)
- La médiathèque La Passerelle à Vitrolles (13)

Modalités d'inscription au concours

Le concours est ouvert à tous les lycéens de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il est accessible sur inscription – individuelle et gratuite – dans la limite des places disponibles.

Inscriptions ouvertes du 2 décembre 2024 au 30 janvier 2025 à midi sur le site internet d'ATLAS :

www.atlas-citl.org/prix-atlas-lyceens-concours-de-traduction-litteraire

Au moment de l'inscription, chaque candidat doit choisir :

- le lieu où il/elle souhaite se rendre pour concourir ;
- la langue dans laquelle il/elle souhaite concourir (une seule langue possible parmi les 7 proposées).

Modalités de participation au concours

Le concours est prévu de 14h à 18h, mais l'horaire d'arrivée et le temps de travail sont libres. Il est toutefois recommandé d'arriver avant 15h pour avoir le temps de venir à bout des textes proposés.

Les candidats peuvent choisir de travailler seul(e) ou en binôme.

Dans le cas où deux candidats travaillent en binôme, ils/elles doivent rendre une seule copie pour deux (avec leurs deux noms).

Les participants ont la possibilité d'utiliser les dictionnaires – unilingues et bilingues – et usuels mis à leur disposition, et sont vivement encouragés à apporter leur(s) propre(s) dictionnaire(s).

Pour favoriser la production d'une traduction personnelle et la créativité dans cet exercice, il est formellement interdit d'utiliser tout outil informatique (smartphone, tablette, ordinateur) pendant toute la durée du concours.

Les copies corrigées seront retournées par mail aux participants à l'issue du concours.

Prix et jury

Les copies sont corrigées par un jury composé de traducteurs et traductrices littéraires professionnels.

Les prix remis aux lauréats du *Prix ATLAS des lycéens* récompensent les candidats ayant proposé les traductions en français les plus convaincantes, audacieuses et/ou créatives.

Deux prix sont remis pour chaque langue :

- 1^{er} prix : chèques LIRE d'un montant de 260 €
- 2^e prix : chèques LIRE d'un montant de 160 €

Les lauréats ayant concouru à deux se partageront le prix remporté.

Remise de Prix

L'ensemble des lauréats seront invités à une journée festive de remise de prix le samedi 22 mars 2025 au Museon Arlaten à Arles.

Le programme et l'invitation à cette journée seront adressés aux lauréats dès que ceux-ci auront été désignés.

Annulation

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours dans l'une des langues proposées si le nombre d'inscrits est insuffisant (moins de 7).

Les organisateurs se réservent le droit de ne décerner qu'un seul prix dans l'une des langues proposées si le nombre de copies est insuffisant (moins de 5).

Pour tout renseignement :

Association ATLAS
04 90 52 05 50
atlas@atlas-citl.org
www.atlas-citl.org